Partenaire apporteur d'affaires MenNeFer™

Ouvrez des opportunités auprès des entreprises, des organisateurs de conférences et des institutions. Percevez une commission sur les contrats apportés et encaissés.

Notre mission

Fondé par Lambert TCHUENTEU, MenNeFer™ aide les dirigeants de PME à identifier et réduire les dépendances qui fragilisent leur entreprise. Notre approche relie la transformation du dirigeant, la structuration de l'organisation et la création de valeur durable : SOI™, SYSTÈME™ et IMPACT™.

Votre contribution

• Identifier des entreprises, réseaux et institutions ayant un besoin pertinent pour les conférences, diagnostics, formations ou accompagnements MenNeFer™.

• Qualifier le besoin, l'interlocuteur décisionnaire, le calendrier et, lorsqu'il est connu, le budget envisagé.

• Obtenir l'accord du prospect pour la mise en relation et organiser un rendez-vous avec MenNeFer™.

• Créer des relais auprès des chambres de commerce, réseaux patronaux, associations professionnelles et acteurs de l'accompagnement entrepreneurial.

• Transmettre les informations utiles au suivi de l'opportunité et accompagner les échanges selon le périmètre convenu.

Le profil recherché

Vous disposez d'un réseau professionnel ou d'une capacité démontrée à ouvrir des relations utiles. Vous comprenez les besoins des PME et des institutions, communiquez clairement et travaillez avec autonomie, méthode et discrétion. Une expérience des services B2B ou des réseaux institutionnels constitue un atout. Aucun diplôme particulier n'est imposé.

Votre cadre d'intervention

Partenariat indépendant, sans exclusivité par défaut ni promesse d'emploi, de revenu ou de territoire réservé. MenNeFer™ conserve la qualification finale, la négociation, les prix, la contractualisation et la facturation. Vous ne disposez d'aucun pouvoir pour engager MenNeFer™ ou encaisser pour son compte.

Un parcours simple

1. **Candidature** avec présentation de votre activité et de votre réseau.
2. **Échange** sur les offres, le territoire et votre contribution.
3. **Accord signé** précisant les modalités du partenariat.
4. **Opportunités enregistrées** et acceptées avant intervention.

Vos commissions et leurs modalités

De 5 à 10 % du chiffre d'affaires HT apporté et effectivement encaissé. Le taux est fixé par écrit avant la mise en relation.

TAUX	CONTRIBUTION CONVENUE
5 %	Introduction auprès d'un décideur identifié ayant accepté la mise en relation.
7,5 %	Opportunité qualifiée : besoin, interlocuteur et calendrier identifiés, rendez-vous organisé.
10 %	Opportunité qualifiée et accompagnement actif des échanges jusqu'à la signature, sans pouvoir engager MenNeFer™.

Calcul et attribution

La commission porte sur le **premier contrat apporté**, après remises et remboursements, hors TVA, débours et frais de tiers refacturés à l'identique. Elle est acquise au prorata des paiements reçus du client. Renouvellements, avenants et nouveaux contrats sont exclus, sauf accord écrit préalable.

L'opportunité doit être enregistrée et acceptée par MenNeFer™ avant intervention. Un dossier déjà en négociation est exclu. L'attribution est protégée pendant **six mois** à compter de l'acceptation, avec prolongation possible par écrit.

Exemple : pour 10 000 € HT éligibles encaissés, votre commission est de 500 €, 750 € ou 1 000 €, selon le taux convenu. Un acompte de 50 % donne lieu à la commission correspondante sur cet acompte.

Validation et versement

Validation **30 jours après chaque encaissement** et après expiration de tout délai de remboursement applicable. Un relevé est établi chaque mois. Le règlement intervient au plus tard à la fin du mois suivant la validation, sur facture conforme ou selon un dispositif d'autofacturation convenu.

Le seuil de versement est de **50 €**. Les montants inférieurs sont reportés, puis soldés à la clôture du partenariat. Toute annulation, tout impayé ou remboursement entraîne l'annulation ou l'ajustement de la commission au prorata, y compris sur les commissions déjà versées selon l'accord signé.

Des règles communes

Aucun cumul automatique avec une commission d'affiliation sur une même vente. Aucune commission sur le recrutement, les droits d'entrée ou les redevances des facilitateurs. Aucun versement ni avantage indu à un décideur. Les échanges respectent la confidentialité, les données personnelles et les règles de communication de MenNeFer™.

Présentez votre candidature

Indiquez votre activité, votre pays ou territoire, vos réseaux professionnels et les types d'opportunités que vous pouvez ouvrir. Ne transmettez pas de données confidentielles d'un prospect sans son accord.

Contact : contact@mennefer.com
Candidature : mennefer.com/contact - objet Partenariat - programme Apporteur d'affaires

Fiche de présentation commerciale du 5 novembre 2026. Toute collaboration est soumise à acceptation et à un accord signé précisant notamment les opportunités éligibles, le taux applicable et les droits et obligations des parties.